



Santé au travail

CMB – Claire GUILLEMAIN nommée Directrice adjointe

Claire Guillemain a rejoint le SIST CMB, le 13 janvier 2020, au poste de Directrice adjointe. Elle assistera sa Directrice, le Dr. Pascale Fumeau-Demay, et aura notamment pour missions :

- de définir les orientations stratégiques du CMB,
- de piloter sa gouvernance et l'organisation de ses activités,
- d'animer son développement, conformément à ses ambitions en matière de prévention des risques professionnels, et de santé au travail.

Chargée de mission à l'Inspection Générale des Affaires Culturelles, Claire Guillemain était administratrice générale par intérim du Musée des national des Arts asiatiques – Guimet depuis février 2019. Elle a occupé les fonctions de conseillère en charge de l'action territoriale, du soutien à la création et aux artistes et des relations sociales, auprès de Françoise Nyssen, ancienne Ministre de la Culture. Elle a également été Directrice générale de Metz en Scènes et de l'Orchestre National de Lorraine, Déléguée générale du Profedim, de 2009 à 2016, ainsi que Présidente de la Fesac de 2014 à 2016, où elle a piloté la négociation de l'accord d'assurance chômage des intermittents du spectacle.

« Alors que le CMB achève son intégration au sein du Pôle santé Bergère, dans le 9^e arrondissement de Paris, Claire Guillemain amènera toute son expertise pour accompagner la réforme attendue de la santé au travail » précise la Présidente du CMB, Aurélie Foucher. Et de donner sens au rapprochement souhaité par les pouvoirs publics entre médecine de ville et du travail. Une ambition qu'incarne justement le Pôle santé Bergère, ce lieu pionnier de la coordination entre soins et prévention.

Avec cette nomination, le CMB conforte son identité professionnelle, ce rôle de partenaire référent des entreprises et salariés de la culture.

A propos du CMB

Le CMB est un service de santé au travail notamment dédié aux professionnels de la culture et des médias. Ses équipes pluridisciplinaires conseillent et accompagnent les employeurs dans la mise en œuvre de la prévention des risques professionnels et assurent le suivi de la santé au travail de leurs salariés.

Le CMB développe des actions de prévention en milieu du travail de sensibilisation et d'information des employeurs et salariés aux risques professionnels.

Ses ambitions :

- *faire de la prévention primaire une priorité pour les employeurs adhérents et leurs salariés ;*
- *accompagner les salariés pour qu'ils deviennent acteurs de leur santé dans une logique de sécurisation des parcours professionnels ;*
- *travailler avec les pouvoirs publics et les organismes de prévention afin de développer des actions collectives.*

Il dispose d'une compétence professionnelle nationale pour le suivi des artistes et techniciens intermittents du spectacle, les pigistes de la presse écrite et les mannequins. Il dispose également d'une compétence multi secteurs à Paris et en Ile-de-France pour les secteurs permanents et enfants du spectacle en Ile-de France ainsi que les autres secteurs d'activité (hors BTP) à Paris. Il intervient dans de nombreux secteurs d'activité, notamment les métiers boursiers et les professions financières, l'hôtellerie et la restauration, le livre et les industries graphiques, l'information, les médias et la communication digitale ...

Plus d'informations sur www.cmb-sante.fr

Contact presse : Isabelle Barrasa (i.barrasa@cmb.asso.fr / 06 66 25 93 21)